

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 9 janvier 2023

L'article 7.2 du règlement no 728 décrétant une tarification pour certains biens, activités ou services municipaux pour l'année 2023 ordonne ce qui suit :

ARTICLE 7 : LOISIRS

7.2 ACTIVITÉS DE LOISIRS

a) Cours de natation (non taxable) :

✓ Niveaux Préscolaire :		
▪ 1 ^{er} enfant :		63,00 \$
▪ 2 ^e enfant :	(Rabais de 15% : -9,45 \$)	53,55 \$*
▪ 3 ^e enfant :	(Rabais de 30% : -18,90 \$)	44,10 \$*
▪ 4 ^e enfant et + :	(Rabais de 50% : -31,50 \$)	31,50 \$*
✓ Niveaux Junior :		
▪ 1 enfant :		90,00 \$
▪ 2 ^e enfant :	(Rabais de 15% : -13,50 \$)	76,50 \$*
▪ 3 ^e enfant :	(Rabais de 30% : -27,00 \$)	63,00 \$*
▪ 4 ^e enfant et + :	(Rabais de 50% : -45,00 \$)	45,00 \$*

* Les rabais s'appliquent aux résidents de Dégelis seulement.

b) Ski de fond (taxes incluses) :

✓ Tarif journalier :		
▪ Gratuit		Gratuit
▪ 11-17 ans :		5 \$/jour
▪ 18 ans et plus :		10 \$/jour
✓ Membres* :		
▪ 0-10 ans :		Gratuit
▪ 11-17 ans :		35 \$
▪ 18 ans et plus :		65 \$
▪ Familial (2 adultes, 2 enfants) :		135 \$
○ Enfant additionnel :		25 \$
✓ Commission scolaire :		80 \$/séance + taxes
▪ Personnel supplémentaire :		ajout de 20 \$/heure

c) Location - ski de fond :

	<u>Jour</u>	<u>Saison</u>
▪ 0-17 ans :	5 \$	40 \$
▪ 18 ans et + :	10 \$	80 \$
▪ Location de traîneau pour enfant :	10 \$	

* Membre club Jack Rabbit : 10% de réduction sur équipement

d) Raquette (taxes incluses) :

	<u>Jour</u>	<u>Saison</u>
▪ Adulte & enfant :	5 \$	25 \$
▪ Location de raquettes :	5 \$	40 \$

e) Location - Vélo à pneus surdimensionnés/fatbike (taxes incluses) :

▪ Tarif :	20 \$/heure
-----------	-------------

f) Terrain de jeux (non taxable)*:

▪ 1 enfant* :		110,00 \$
▪ 2 ^e enfant* :	(Rabais de 15% : -16,50 \$)	93,50 \$
▪ 3 ^e enfant* :	(Rabais de 30% : -33,00 \$)	77,00 \$
▪ 4 ^e enfant et +* :	(Rabais de 50% : -55,00 \$)	55,00 \$

* Ajout de 25% pour les non-résidents.

* Les rabais pour les enfants supplémentaires ne s'appliquent pas aux non-résidents.

g) Service de garde estival (non taxable) :

	<u>Résident</u>	<u>Non-résident</u>
▪ Matin seulement (de 7h à 7h45)	50 \$	63 \$
▪ Soir seulement (de 16h15 à 17h30)	65 \$	90 \$
▪ Matin et soir	105 \$	125 \$

h) Soccer* :

1 enfant (aucun rabais)

Catégorie	<u>1^{er} enfant</u>	<u>%</u>	<u>Total</u>
U5/U6	80,00 \$	-	80,00 \$
U7/U8	110,00 \$	-	110,00 \$
U9 et +	145,00 \$	-	145,00 \$

Rabais 2^e enfant

Catégorie	<u>2^e enfant</u>	<u>20%</u>	<u>Total avec rabais</u>
U5/U6	80,00 \$	16,00 \$	64,00 \$
U7/U8	110,00 \$	22,00 \$	88,00 \$
U9 et +	145,00 \$	29,00 \$	116,00 \$

Rabais 3^e enfant

Catégorie	<u>3^e enfant</u>	<u>40%</u>	<u>Total avec rabais</u>
U5/U6	80,00 \$	32,00 \$	48,00 \$
U7/U8	110,00 \$	44,00 \$	66,00 \$
U9 et +	145,00 \$	58,00 \$	87,00 \$

Rabais 4^e enfant

Catégorie	<u>4^e enfant</u>	<u>50%</u>	<u>Total avec rabais</u>
U5/U6	80,00 \$	40,00 \$	40,00 \$
U7/U8	110,00 \$	55,00 \$	55,00 \$
U9 et +	145,00 \$	72,50 \$	72,50 \$

* Selon l'augmentation de la Fédération, les coûts sont sujets à changement. Par conséquent, l'Association de soccer se réserve le droit de réviser les coûts à la hausse.

* Un frais additionnel de 10% sera facturé pour toute inscription tardive ou après la date déterminée par le comité.

i) Aréna - Centre communautaire :

✓ Location de glace - taux horaire (taxable):

▪ Hockey mineur :	50 \$/heure
▪ Scolaire :	50 \$/heure
▪ Ballon sur glace :	50 \$/heure
▪ Ballon sur glace (pour les tournois) :	50 \$/heure
▪ Patinage artistique :	50 \$/heure
▪ Adulte :	115 \$/heure
▪ Adulte non résident :	125 \$/heure

Une réduction de 10% est accordée pour les locations à long terme.

j) Activités physiques au Centre sportif de l'École secondaire (taxes incluses) :

✓ **Tarifs aux membres :**

	<u>DEMI-SAISON</u>		<u>SAISON</u>	
	Adulte	Étudiant	Adulte	Étudiant
Hockey cussom	53 \$	30 \$	95 \$	50 \$
Soccer	53 \$	30 \$	95 \$	50 \$
Volleyball	53 \$	30 \$	95 \$	50 \$
Badminton	90 \$	45 \$	147 \$	75 \$
Bain libre	95 \$	45 \$	158 \$	75 \$
Bain libre familial	125 \$	-	195 \$	-
Carte multisports (toutes activités incluant la salle d'entraînement Cœur Action)			430 \$/saison	

* Tarifs en vigueur pour la saison 2022-2023. Les tarifs sont sujets à changement pour la saison 2023-2024.

✓ **Tarifs aux non-membres :**

Bain libre – Gymnase - Palestre :

- Étudiant (5 à 16 ans) : 3,00 \$/séance
- Étudiant (17 ans et +) : 4,00 \$/séance
- Adulte : 7,00 \$/séance

* *Tarifs en vigueur pour la saison 2022-2023. Les tarifs sont sujets à changement pour la saison 2023-2024.*

✓ Carte d'accès multi-sports (bain-libre, palestre, gymnase) :

- 10 accès étudiant (5 à 16 ans) : 25,00 \$
- 10 accès étudiant (17 ans et +) : 30,00 \$
- 10 accès adulte : 60,00 \$

k) Camping (taxes en sus) :

✓ Chalet (1 chambre) :

- Jour : 115,00 \$
- Semaine : 690,00 \$
- Mois : 2 415,00 \$

✓ Chalet (2 chambres) :

- Jour : 129,00 \$
- Semaine : 774,00 \$
- Mois : 2 709,00 \$

✓ Terrain sans service :

- Jour : 29,00 \$
- Semaine : 174,00 \$
- Mois : 609,00 \$

✓ Terrain 2 services :

- Jour : 36,00 \$
- Semaine : 216,00 \$
- Mois : 756,00 \$

✓ Terrain 3 services (30 amp.) :

- Jour : 41,00 \$
- Semaine : 246,00 \$
- Mois : 861,00 \$

✓ Terrain 3 services (50 amp.) :

- Jour : 45,00 \$
- Semaine : 270,00 \$
- Mois : 945,00 \$

✓ Tarification spéciale* :

- Saisonnier (15 mai au 15 oct.) : 1 574,00 \$
- Forfait long terme (15 mai au 15 oct.) : 1 860,00 \$
- Basse saison :
 - 15 mai au 30 juin : 690,00 \$
 - 1^{er} septembre au 15 octobre : 690,00 \$

✓ Frais de remisage pour roulotte et bateau

60,00 \$

* *La tarification peut être réévaluée selon certaines spécifications, telles que la fréquence, la durée ou autres.*

ARTICLE 8 : FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour tout autre service rendu au coût réel, des frais d'administration de 5% s'ajoutent à la tarification.

ARTICLE 9 : TAUX D'INTÉRÊT

La tarification perçue en vertu du présent règlement est payable dans les trente (30) jours. Tout compte impayé dans les trente (30) jours porte intérêt au taux de 12% par année.

ARTICLE 10 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230109-7701**

Gustave Pelletier
Maire

Sébastien Bourgault
Directeur général & greffier